



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crise en Ukraine : le Département de la Marne vote une subvention exceptionnelle de 50.000 euros

Châlons-en-Champagne, le 8 avril 2022

Depuis le début du conflit, les Marnais se mobilisent pour venir en soutien au peuple Ukrainien. Collectivités, associations, particuliers... Les initiatives ont vu le jour de toutes parts.

La commission plénière du Département de la Marne qui s'est tenue ce vendredi 8 avril a elle-même débuté par une décision à la fois très concrète et hautement symbolique.

Christian Bruyen a ainsi déclaré en introduction de séance : « *Le conflit entre l'Ukraine et la Russie est entré dans une phase dramatique le 24 février dernier avec la décision du président russe de faire entrer des forces armées sur le sol ukrainien. Des centaines de milliers d'Ukrainiens se sont alors retrouvés contraints de quitter leur pays, en particulier des femmes et des enfants, les hommes restant en Ukraine pour assurer sa défense. La situation actuelle emporte des conséquences dramatiques et vitales pour la population ukrainienne. Elle appelle à la solidarité et à une réponse urgente* ».

« *Sensible aux difficultés rencontrées par le peuple ukrainien et pour manifester (sa) solidarité avec ce territoire* », l'assemblée départementale a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 50.000 euros.

Pour répondre le mieux possible aux attentes du terrain, cette subvention, découpée en deux parts égales, sera versée de la façon suivante :

- 25.000 € à la Croix Rouge Française
- 25.000 € au Fond d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO), fonds de concours géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et qui dispose d'un centre de crise et de soutien coordonnant la réponse humanitaire française.

Contact presse :

Jérôme Gorgeot

jerome.gorgeot@marne.fr

06-77-04-99-66